

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes

Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

ASSOCIATION MAISON DE LA VIE CITOYENNE

BAYONNE CENTRE VILLE

Siège social : 13, Rue Bergès 64100 BAYONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2025

**34 Bis Route de Pitoys – Bâtiment B -1^{er} étage
64 600 ANGLET**

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes

Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 22.04.2005 renouvelée le 04 Juillet 2023, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2025 sur :

☞ Le contrôle des comptes annuels de l'association « Maison de la Vie Citoyenne Balichon Centre Ville », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

☞ La justification de nos appréciations,

☞ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes

Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du
présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.821-53 ET R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations des plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V– VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes

Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes

Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Anglet, le 25 Mai 2026

Mireille BREAUD
Commissaire aux Comptes

Mireille BREAUD

Commissaire aux Comptes
Inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

ASSOCIATION MAISON DE LA VIE CITOYENNE

BAYONNE CENTRE VILLE

Siège social : 13, Rue Bergès 64100 BAYONNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Anglet, le 25 Mai 2026

Mireille BREAUD
Commissaire aux Comptes



34 Bis Route de Pitoys – Bâtiment B – 1^{er} étage
64 600 ANGLET

Maison de la Vie Citoyenne

de Bayonne Centre Ville

64100 BAYONNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions brevets droits similaires	7 926	7 926			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	37 787	37 221	566	1 294	
	Autres immobilisations corporelles	187 992	160 271	27 722	25 445	
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	519		519	259		
Prêts						
Autres immobilisations financières	690		690	690		
TOTAL (I)		234 914	205 417	29 497	27 688	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes				420	
	CREANCES (3)					
	Créances usagers et comptes rattachés	21 011	8 817	12 194	15 383	
	Autres créances	130 406		130 406	127 344	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 394		9 394	9 470		
DISPONIBILITES	99 547		99 547	133 615		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 796		1 796	3 424	
	TOTAL (II)		262 155	8 817	253 338	289 655
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des obligations (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		497 068	214 234	282 834	317 343	
(1) dont droit au bail						
(2) dont à moins d'un an				690	690	
(3) dont à plus d'un an						
ENGAGEMENTS RECUS						
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre						

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	104 071	104 071
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	25 005	49 610
	Résultat de l'exercice	(31 242)	(24 604)
	Total des fonds propres	97 834	129 076
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 880	18 374
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	17 880	18 374
	Total des fonds associatifs	115 714	147 450
Provisions	Provisions pour risques	3 900	4 900
	Provisions pour charges	62 671	56 981
	Total des provisions	66 571	61 881
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 319	20 687
	Dettes fiscales et sociales	52 802	54 023
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	617	209
	Produits constatés d'avance	30 144	33 094
	Total des dettes	100 882	108 013
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		283 167	317 343
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(31 242,11)	(24 604,31)
(1) Dont à moins d'un an		100 882	108 013
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(33 498)	(41 683)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 156	2 251
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		2 156	2 251
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 156	2 251
RESULTAT COURANT avant impôts		(31 342)	(39 432)
	Produits exceptionnels	100	15 153
	Charges exceptionnelles		325
RESULTAT EXCEPTIONNEL		100	14 828
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		772 881	840 618
TOTAL DES CHARGES		804 123	865 222
EXCEDENT ou DEFICIT		(31 242)	(24 604)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		94 692	94 692
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		94 692	94 692
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		94 692	94 692
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		94 692	94 692

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	19 859	15 312
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	402 938	427 352
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	319 675	327 149
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 561	4 398
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	14 687	45 476
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 650	
	Autres produits	2 255	3 527
Total des produits d'exploitation		770 624	823 214
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	3 131	
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	221 095	267 241
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 963	15 131
	Salaires	403 299	407 113
	Cotisations sociales	125 228	123 323
	Dotation aux amortissements et dépréciations	15 091	27 815
	Dotation aux provisions	18 128	23 437
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1 187	837
Total des charges d'exploitation		804 123	864 897
RESULTAT D'EXPLOITATION		(33 498)	(41 683)

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		29 496,54	10,43	27 688,13	8,72	1 808,41	6,53
Concessions brevets et droits similaires							
205000	LOGICIELS	7 925,60	2,80	7 925,60	2,50		
280500	AMTS LOGICIELS	(7 925,60)	-2,80	(7 925,60)	-2,50		
Installations techniques, matériel et outillage		566,44	0,20	1 293,89	0,41	(727,45)	-56,22
215400	MATERIEL VIDEO	17 320,73	6,12	17 320,73	5,46		
215450	MATERIEL DE CUISINE	11 486,25	4,06	11 486,25	3,62		
215500	MATERIEL ACTIVITE	8 980,18	3,18	8 980,18	2,83		
281540	AMT DU MATERIEL VIDEO	(17 320,33)	-6,12	(17 320,33)	-5,46		
281545	AMT MATERIEL CUISINE	(11 486,25)	-4,06	(11 478,54)	-3,62	(7,71)	-0,07
281550	AMT MATERIEL ACTIVITE	(8 414,14)	-2,97	(7 694,40)	-2,42	(719,74)	-9,35
Autres immobilisations corporelles		27 721,60	9,80	25 444,96	8,02	2 276,64	8,95
218110	AGENCEMENTS AGENCEMENTS DIVERS	24 080,04	8,51	10 905,69	3,44	13 174,35	120,80
218120	AMENAGEMENTS CUISINE	3 307,82	1,17	3 307,82	1,04		
218130	AMENAGEMENT SALLE POLYVALENTE	14 603,04	5,16	14 603,04	4,60		
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	82 287,28	29,09	94 428,73	29,76	(12 141,45)	-12,86
218300	MATERIEL DE BUREAU	17 606,42	6,23	17 606,42	5,55		
218310	MATERIEL INFORMATIQUE	27 092,81	9,58	26 570,16	8,37	522,65	1,97
218400	MOBILIER DE BUREAU	11 259,87	3,98	8 982,65	2,83	2 277,22	25,35
218800	Autres immobilisations corpor.	7 755,00	2,74	7 755,00	2,44		
281811	AMT DES AGENCEMENTS	(11 023,94)	-3,90	(10 752,10)	-3,39	(271,84)	-2,53
281812	AMT AGENCEMENT CUISINE	(3 307,82)	-1,17	(3 307,82)	-1,04		
281813	AMT AMENAGEMENT SALLE POLYVALE	(14 603,04)	-5,16	(14 603,04)	-4,60		
281820	AMT MATERIEL DE TRANSPORT	(75 042,87)	-26,53	(75 416,08)	-23,76	373,21	0,49
281830	AMT MATERIEL DE BUREAU	(16 958,43)	-6,00	(16 681,71)	-5,26	(276,72)	-1,66
281831	AMT MAT INFORMATIQUE	(26 612,17)	-9,41	(26 569,58)	-8,37	(42,59)	-0,16
281840	AMT MOBILIER DE BUREAU	(8 745,26)	-3,09	(8 376,45)	-2,64	(368,81)	-4,40
281880	AMTS AUTRES IMMO	(3 977,15)	-1,41	(3 007,77)	-0,95	(969,38)	-32,23
Autres titres immobilisés		518,50	0,18	259,28	0,08	259,22	99,98
271000	PARTS SOCIALES	518,50	0,18	259,28	0,08	259,22	99,98
Autres immobilisations financières		690,00	0,24	690,00	0,22		
275000	CAUTION	690,00	0,24	690,00	0,22		
TOTAL III - Actif Circulant NET		253 337,52	89,57	289 655,19	91,28	(36 317,67)	-12,54
Avances & acomptes versés sur commandes				419,64	0,13	(419,64)	-100,00
409100	ACOMPTES VERSES			419,64	0,13	(419,64)	-100,00
Créances clients, usagers et comptes rattachés		12 193,86	4,31	15 383,12	4,85	(3 189,26)	-20,73
041D	Collectif clients débiteurs	13 762,86	4,87	4 963,52	1,56	8 799,34	177,28
418000	598BQ20151130 418	7 248,00	2,56	19 491,00	6,14	(12 243,00)	-62,81
491000	PROVISION POUR DEPRECIATION	(8 817,00)	-3,12	(9 071,40)	-2,86	254,40	2,80
Autres créances		130 406,12	46,11	127 343,91	40,13	3 062,21	2,40
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	3 043,18	1,08	1 102,81	0,35	1 940,37	175,95
425200	Acomptes au Personnel	400,00	0,14			400,00	
427000	598BQ20151130 427	23,72	0,01			23,72	
437400	MUTUELLE			64,37	0,02	(64,37)	-100,00
467000	CREDITEUR DIVERS	2 641,30	0,93	2 641,30	0,83		
468700	PRODUITS A RECEVOIR	124 297,92	43,95	123 535,43	38,93	762,49	0,62
Valeurs mobilières de placement		9 394,00	3,32	9 470,22	2,98	(76,22)	-0,80
507000	TITRES	9 394,00	3,32	9 394,00	2,96		
508000	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMEN			76,22	0,02	(76,22)	-100,00

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Disponibilités		99 547,17	35,20	133 614,56	42,10	(34 067,39)	-25,50
511000	Chèques à encaisser	9 574,75	3,39	11 922,30	3,76	(2 347,55)	-19,69
512000	CREDIT COOPERATIF	12 842,08	4,54	45 988,30	14,49	(33 146,22)	-72,08
512300	LIVRET CREDIT COOPERATIF	76 411,33	27,02	75 144,97	23,68	1 266,36	1,69
530000	CAISSE	719,01	0,25	558,99	0,18	160,02	28,63
Charges constatées d'avance		1 796,37	0,64	3 423,74	1,08	(1 627,37)	-47,53
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 796,37	0,64	3 423,74	1,08	(1 627,37)	-47,53
TOTAL DU BILAN ACTIF		282 834,06	100,00	317 343,32	100,00	(34 509,26)	-10,87

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs		115 713,66	40,86	147 450,00	46,46	(31 736,34)	-21,52
Total des fonds propres		97 833,86	34,55	129 075,97	40,67	(31 242,11)	-24,20
Fonds associatif sans droit de reprise		104 070,56	36,75	104 070,56	32,79		
102000	FONDS ASSOCIATIF	104 070,56	36,75	104 070,56	32,79		
Report à nouveau		25 005,41	8,83	49 609,72	15,63	(24 604,31)	-49,60
110000	REPORT A NOUVEAU	25 005,41	8,83	49 609,72	15,63	(24 604,31)	-49,60
Excédent ou déficit de l'exercice		(31 242,11)	-11,03	(24 604,31)	-7,75	(6 637,80)	-26,98
Total des autres fonds associatifs		17 879,80	6,31	18 374,03	5,79	(494,23)	-2,69
Subventions d'investissement		17 879,80	6,31	18 374,03	5,79	(494,23)	-2,69
131150	Subventions d'investissement	50 120,45	17,70	50 120,61	15,79	(0,16)	
131310	SUBVENTION PARC CYCLO	5 721,00	2,02	9 977,00	3,14	(4 256,00)	-42,66
131316	SUBVENTION CAF RADIATEURS	10 700,00	3,78			10 700,00	
138000	AUTRES SUBVENTIONS			176,00	0,06	(176,00)	-100,00
139150	SUBVENTION INSCRITE AU RESULTA	(42 783,12)	-15,11	(32 759,00)	-10,32	(10 024,12)	-30,60
139310	SUBVENTIONS PARC CYCLO INSCRITES	(5 721,00)	-2,02	(9 140,50)	-2,88	3 419,50	37,41
139315	SUBVENTIONS PHOTOCOPIEUR INSCRITE			(0,08)		0,08	100,00
139316	SUB RADIATEUR INSCRITE RT	(157,53)	-0,06			(157,53)	
TOTAL III - Total des Provisions		66 571,35	23,51	61 880,65	19,50	4 690,70	7,58
Provisions pour risques		3 900,00	1,38	4 900,00	1,54	(1 000,00)	-20,41
151800	PROV PR RISQUE ET CHARGES	3 900,00	1,38	4 900,00	1,54	(1 000,00)	-20,41
Provisions pour charges		62 671,35	22,13	56 980,65	17,96	5 690,70	9,99
152100	Prov. pour pensions et oblig. similaires	53 443,36	18,87			53 443,36	
152700	Autres provisions pour charges	9 227,99	3,26			9 227,99	
152100	Prov. pour pensions et oblig. similaires	53 443,36	18,87			53 443,36	
158200	PROV CHARGES SOCIALES			8 537,29	2,69	(8 537,29)	-100,00
152700	Autres provisions pour charges	9 227,99	3,26			9 227,99	
158000	AUTRES PROV POUR CHARGES			48 443,36	15,27	(48 443,36)	-100,00
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés							
TOTAL IV - Total des dettes		100 881,59	35,63	108 012,67	34,04	(7 131,08)	-6,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 318,84	6,12	20 686,79	6,52	(3 367,95)	-16,28
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	7 352,04	2,60	14 273,47	4,50	(6 921,43)	-48,49
408100	FRS FACTURES NON PARVENUES	9 966,80	3,52	6 413,32	2,02	3 553,48	55,41
Dettes fiscales et sociales		52 801,95	18,65	54 023,26	17,02	(1 221,31)	-2,26
421000	PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	165,35	0,06	165,35	0,05		
428650	PERSONNEL CONGES A PAYER	27 681,43	9,78	25 570,67	8,06	2 110,76	8,25
431000	URSSAF	12 342,00	4,36	11 245,77	3,54	1 096,23	9,75
437200	RETRAITE MALAKOFF	3 687,37	1,30	3 321,70	1,05	365,67	11,01
437300	PREVOYANCE CHORUM	2 330,80	0,82	2 173,01	0,68	157,79	7,26
437500	UNIFORMATION	3 435,00	1,21	3 524,30	1,11	(89,30)	-2,53
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	459,00	0,16	463,83	0,15	(4,83)	-1,04
447100	Taxe sur les salaires	2 701,00	0,95	7 558,63	2,38	(4 857,63)	-64,27
Autres dettes		616,64	0,22	208,84	0,07	407,80	195,27
041C	Collectif clients créditeurs	616,64	0,22	208,84	0,07	407,80	195,27

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

01/01/2025	12
31/12/2025	mois

01/01/2024	12
31/12/2024	mois

Variations	%
------------	---

Produits constatés d'avance

30 144,16 10,65

33 093,78 10,43

(2 949,62) -8,91

487000

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

30 144,16 10,65

33 093,78 10,43

(2 949,62) -8,91

Total du passif

283 166,60 100,00

317 343,32 100,00

(34 176,72) -10,77

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2025 12
31/12/2025 mois01/01/2024 12
31/12/2024 mois

Variations %

Total des produits d'exploitation	770 624 191,25	823 214 192,63	(52 590) -6,39
Production vendue Services + Travaux	402 938 100,00	427 352 100,00	(24 414) -5,71
PARTICIPATION USAGERS	37 677 9,35	44 282 10,36	(6 605) -14,92
ATL CAF 64	4 888 1,21	6 054 1,42	(1 166) -19,26
PREST CAF CLSH	51 167 12,70	51 797 12,12	(630) -1,22
Compte n°708200	82 646 20,51	80 765 18,90	1 881 2,33
CAF ANIMATION COLLECTIVE FAMI	27 650 6,86	27 020 6,32	630 2,33
CONSEIL GEN : ANIMATION GLOBAL	29 335 7,28	39 113 9,15	(9 778) -25,00
CONS GENER AIDES ASE FAMILLES	1 531 0,38	1 568 0,37	(37) -2,36
INCLUSION AEEH	9 783 2,43	11 506 2,69	(1 723) -14,98
PARTICIPATION JEUNES CAF	14 700 3,65	11 350 2,66	3 350 29,52
PARC CYCLO		15 564 3,64	(15 564) -100,00
ALSH - ASSOCIATIONS	138 744 34,43	131 142 30,69	7 602 5,80
SUBVENTION FCT CLASSE	4 816 1,20	7 190 1,68	(2 374) -33,02
Subventions d'exploitation	319 675 79,34	327 149 76,55	(7 474) -2,28
Subv.de fonctionnement-ETAT	7 107 1,76	14 214 3,33	(7 107) -50,00
Compte n°741200	2 759 0,68	7 734 1,81	(4 975) -64,32
SUBVENTION CG PREVENTION JEUNE	28 802 7,15	37 069 8,67	(8 267) -22,30
Subvention Conférence des Fina	17 500 4,34	15 267 3,57	2 233 14,63
Subv.fonctionnement-COMMUNE	204 360 50,72	196 690 46,03	7 670 3,90
Subv.fonctionnement - CAF	28 000 6,95	33 000 7,72	(5 000) -15,15
Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat	11 019 2,73		11 019
SUBVENTIONS DIVERSES	20 128 5,00	23 176 5,42	(3 048) -13,15
Dons	8 573 2,13	7 873 1,84	701 8,90
Collectes et Dons	6 561 1,63	4 398 1,03	2 164 49,19
Prdts divers remboursement FAF	2 012 0,50	3 475 0,81	(1 463) -42,10
Cotisations	19 859 4,93	15 312 3,58	4 546 29,69
Compte n°756000	14 021 3,48	9 832 2,30	4 189 42,61
CONTRIBUTION VAL PRETS DE SALL	5 838 1,45	5 480 1,28	357 6,52
Autres produits de gestion courante	243 0,06	52 0,01	191 364,59
PRODUITS DIVERS DE GESTION	243 0,06	52 0,01	191 364,59
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	14 687 3,64	45 476 10,64	(30 789) -67,70
REPRISE PROV PR RISQUE & CHARG	13 437 3,33	21 932 5,13	(8 495) -38,73
Repr.prov.Dépré actifs circula	1 249 0,31	4 539 1,06	(3 290) -72,47
TRANSFERT DE CHARGES IJSS		725 0,17	(725) -100,00
TRANSFERT DE CHARGES		16 404 3,84	(16 404) -100,00
REMBRST IJ SS ET PREVOY		(524) -0,12	524 100,00
IJSS Mutex		2 401 0,56	(2 401) -100,00
Autres produits	4 650 1,15		4 650
Produits des cessions d'immos inc.corp.	4 650 1,15		4 650
Total des charges d'exploitation	804 123 199,56	864 897 202,39	(60 775) -7,03
Achats de marchandises	3 131 0,78		3 131
ACHATS DE MARCHANDISES	3 131 0,78		3 131
Autres achats et charges externes	221 095 54,87	267 241 62,53	(46 146) -17,27
PRESTATIONS DE SERVICES	29 329 7,28	32 176 7,53	(2 847) -8,85
PRESTATIONS DES ASSOCIATIONS	31 231 7,75	30 866 7,22	365 1,18
EAU	2 276 0,56	1 661 0,39	614 36,98
CARBURANT	2 802 0,70	3 300 0,77	(498) -15,09
Electricité et Gaz	92 0,02		92

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
EDF CENTRE	10 856	2,69	11 102	2,60	(246)	-2,21
EDF ANNEXE	3 474	0,86	5 244	1,23	(1 769)	-33,74
FOURNITURES ENTRETIEN PETIT MAT	979	0,24	2 431	0,57	(1 452)	-59,74
PETIT MAT PHARMACIE	149	0,04	157	0,04	(8)	-4,82
FOURNITURES INFORMATIQUES	15		89	0,02	(74)	-83,15
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 469	0,36	1 272	0,30	197	15,48
FOURNITURES D'ACTIVITES	7 475	1,86	8 316	1,95	(841)	-10,11
ALIMENTATION ET BOISSONS	45 510	11,29	47 082	11,02	(1 572)	-3,34
LOCATIONS IMMOBILIERES	10 773	2,67	18 297	4,28	(7 524)	-41,12
LOCATIONS MATERIEL	5 859	1,45	6 976	1,63	(1 117)	-16,02
ENTRETIEN IMMEUBLE	22 712	5,64	21 694	5,08	1 018	4,69
ENTRETIEN VEHICULE	395	0,10	3 159	0,74	(2 764)	-87,50
ENTRETIEN MATERIEL MOBILIER	150	0,04	3 185	0,75	(3 036)	-95,30
ENTRETIEN MATERIEL INFORMATIQUE	2 320	0,58	2 819	0,66	(499)	-17,70
Primes assurances-multirisques	9 356	2,32	11 585	2,71	(2 229)	-19,24
Autres assurances	247	0,06	597	0,14	(350)	-58,64
DOCUMENTATION GENERALE	325	0,08	319	0,07	6	1,89
Documentation technique	57	0,01	142	0,03	(85)	-60,16
HONORAIRES	3 500	0,87	3 500	0,82		
Divers			96	0,02	(96)	-100,00
Cadeaux	143	0,04	136	0,03	7	5,14
Catalogies et imprimés	3 524	0,87	3 851	0,90	(327)	-8,48
FRAIS DE PORT	1 498	0,37	8 141	1,91	(6 644)	-81,60
MISSIONS	927	0,23	1 201	0,28	(274)	-22,79
RECEPTION	1 494	0,37	1 356	0,32	138	10,14
FRAIS DE TELEPHONE	4 376	1,09	4 349	1,02	27	0,63
FRAIS DE POSTE	244	0,06	294	0,07	(50)	-17,13
SERVICES BANCAIRES	1 177	0,29	1 093	0,26	84	7,72
COTISATIONS AFFILIATIONS	7 741	1,92	5 548	1,30	2 194	39,54
FORMATION DES BENEVOLES	2 864	0,71	19 039	4,46	(16 175)	-84,96
Sous-traitance	5 756	1,43	6 169	1,44	(413)	-6,69
Impôts, taxes, versements assimilés	16 963	4,21	15 131	3,54	1 832	12,11
TAXE SUR LES SALAIRES	8 586	2,13	7 559	1,77	1 027	13,59
FORMATION CONTINUE	8 377	2,08	6 819	1,60	1 558	22,84
TAXE HABITATION			753	0,18	(753)	-100,00
Salaires et traitements	403 299	100,09	407 113	95,26	(3 814)	-0,94
Salaires & appointements bruts	400 631	99,43	405 974	95,00	(5 342)	-1,32
CONGES PAYES	2 111	0,52	1 139	0,27	971	85,26
INDEMNITES DIVERSES	557	0,14			557	
Charges sociales	125 228	31,08	123 323	28,86	1 905	1,54
URSSAF	83 786	20,79	80 134	18,75	3 652	4,56
CAISSE DE RETRAITE	24 985	6,20	24 352	5,70	633	2,60
PREVOYANCE	7 149	1,77	7 182	1,68	(33)	-0,45
MUTUELLE	3 823	0,95	4 130	0,97	(307)	-7,44
COTISATIONS MUTUELLE	1				1	866,67
Compte n°647000	3 196	0,79	3 326	0,78	(130)	-3,90
Versts aux Com.Entrep.& d'Etab	2 225	0,55	2 104	0,49	121	5,75
MEDECINE DU TRAVAIL	2 166	0,54	2 095	0,49	71	3,38
Compte n°648000	47	0,01			47	
Remboursements MUTEX	(2 151)	-0,53			(2 151)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 091	3,75	27 815	6,51	(12 724)	-45,74
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 096	3,50	19 016	4,45	(4 919)	-25,87
Compte n°681700	995	0,25	8 799	2,06	(7 804)	-88,69
Dotations aux provisions	18 128	4,50	23 437	5,48	(5 309)	-22,65
DOTATION PROV POUR CHARGES	18 128	4,50	23 437	5,48	(5 309)	-22,65

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Autres charges	1 187	0,29	837	0,20	350	41,89
SACEM	380	0,09	424	0,10	(44)	-10,28
CACHETS D'ARTISTES			386	0,09	(386)	-100,00
PERTES SUR CREANCES	329	0,08			329	
Pertes sur créances irrécouvrables	272	0,07			272	
CHARGES DE GESTION	206	0,05	27	0,01	179	669,09
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(33 498)	-8,31	(41 683)	-9,75	8 184	19,64
RESULTAT FINANCIER	2 156	0,54	2 251	0,53	(94)	-4,20
Autres intérêts et produits assimilés	2 156	0,54	2 251	0,53	(94)	-4,20
Intérêts des cptes financiers	2 156	0,54	2 251	0,53	(94)	-4,20
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(31 342)	-7,78	(39 432)	-9,23	8 090	20,52
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			183	0,04	(183)	-100,00
RBSMT SECURITE SOCIALE			183	0,04	(183)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	100	0,02	14 970	3,50	(14 870)	-99,33
VNC DES ELEMENTS CEDES			1 050	0,25	(1 050)	-100,00
SUBVENTION EQUIP VIRE RESULTAT			13 920	3,26	(13 920)	-100,00
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	0,02			100	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			125	0,03	(125)	-100,00
AMENDES MAJORATIONS			125	0,03	(125)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital			200	0,05	(200)	-100,00
Autres charges exceptionnelles			200	0,05	(200)	-100,00
Résultat exceptionnel	100	0,02	14 828	3,47	(14 728)	-99,33
TOTAL DES PRODUITS	772 881	191,81	840 618	196,70	(67 737)	-8,06
TOTAL DES CHARGES	804 123	199,56	865 222	202,46	(61 100)	-7,06
Résultat de l'exercice	(31 242)	-7,75	(24 604)	-5,76	(6 638)	-26,98
Bénévolat	94 692	23,50	94 692	22,16		
CONTRIBUTION VOLONTAIRE	94 692	23,50	94 692	22,16		
Secours en nature	94 692	23,50	94 692	22,16		
CONTRIBUTION VOLONTAIRE	94 692	23,50	94 692	22,16		

Maison de la Vie Citoyenne

de Bayonne Centre Ville

64100 BAYONNE

ANNEXES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **282 834** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **772 881** euros et un total **charges** de **804 123** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-31 242** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable : 1ère application du règlement AANC n° 2022-06

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'arrêtés et publiés, sont présentés en fin d'annexe.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	7 926		1 074		1 074	7 926
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 926		1 074		1 074	7 926
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 787					37 787
	Instal., agencement, aménagement divers	28 817		13 174			41 991
	Matériel de transport	94 429		31 853		43 995	82 287
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	53 159		2 800			55 959
	Emballages récupérables et divers	7 755					7 755
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	221 947		47 827		43 995	225 779	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	259		259			519
	Prêts et autres immobilisations financières	690					690
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	949		259			1 209
TOTAL		230 822		49 160		45 068	234 914

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 493	727			37 221
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	28 663	272			28 935
	Matériel de transport	75 416	43 293	43 666		75 043
	Matériel de bureau, mobilier	51 628	688			52 316
	Emballages récupérables et divers	3 008	969			3 977
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 208	45 950	43 666		197 491

TOTAL		203 133	45 950	43 666		205 417
--------------	--	----------------	---------------	---------------	--	----------------

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		53 443		53 443
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer	8 537		8 537	
	Autres	53 343	(35 315)	4 900	13 128
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		61 881	18 128	13 437	66 571
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	9 071	995	1 249	8 817
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 071	995	1 249	8 817
TOTAL GENERAL		70 952	19 123	14 687	75 388

Dont dotations
et reprises {

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

19 123

14 687

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	690	690	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 011	21 011	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	424	424	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	129 982	129 982	
	Charges constatées d'avance	1 796	1 796	
	TOTAL DES CREANCES	153 903	153 903	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 319	17 319		
	Personnel et comptes rattachés	27 847	27 847		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 795	21 795		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 160	3 160		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	617	617		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	30 144	30 144		
	TOTAL DES DETTES	100 882	100 882		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		131 546
Autres créances clients <i>598BQ20151130 418</i>	<i>7 248</i>	7 248
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>124 298</i>	124 298

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		37 648
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	9 967	9 967
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	27 681	27 681

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 796
ASSOCIATION	01/01/2026 30/09/2026	200	
EDF	01/01/2026 13/01/2026	69	
AMAZON TOMBOLA	01/01/2026 31/12/2026	11	
ADOBE	01/01/2026 22/01/2026	49	
JIMDO	01/01/2026 15/06/2026	66	
LIXXBAIL	01/01/2026 18/03/2026	854	
SEAMAR	01/01/2026 31/05/2026	214	
MARTIN	01/01/2026 31/10/2026	47	
ORANGE	01/01/2026 31/01/2026	32	
SACEM	01/01/2026 31/10/2002	105	
SPRE	01/01/2026 31/10/2026	149	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 796

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			30 144
CTG CBA CREATION SITE	01/01/2026 31/12/2026	2 520	
ACTIVITES 2025 -2026	01/01/2026 30/09/2026	21 671	
GYM PILATES	01/01/2026 30/09/2026	4 233	
FLI	01/01/2026 31/12/2026	687	
CHANT	01/01/2026 30/09/2026	1 033	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			30 144

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	104 071				104 071
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	49 610	(24 604)			25 005
Excédent ou déficit de l'exercice	(24 604)	24 604		31 242	(31 242)
Situation nette	129 076			31 242	97 834
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 374		10 701	11 195	17 880
Provisions réglementées					
TOTAL	147 450		10 701	42 437	115 714

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	49 610	(24 604)		25 005
Résultat de l'exercice	(24 604)	(6 638)		(31 242)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 374	10 206	10 700	17 880
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	43 379	(21 036)	10 700	11 643

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	3 500	3 500	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	3 500	3 500	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Annexe libre

Etat exprimé en euros

PRECISIONS SUR CERTAINS POSTES

PASSIF SOCIAL :

Compte tenu des données actuelles et des paramètres sociaux définis ci-après, le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière est le suivant :

- Indemnités de fin de carrière à verser : 211 760 €
- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 150 309 €
- Dette actuarielle : 51 102 €

L'âge de départ à la retraite prévu est 64 ans, un taux de rotation de 1% du personnel et un départ pris à l'initiative du salarié.

